

## Cahier revendications UT2J

Version votée en AG des personnels 21/10/2026

Ce cahier a pour but de rassembler les revendications votées et adoptées par l'AG des personnels UT2J. L'idée étant de ne pas revenir sur des revendications déjà votées lors d'AG précédentes pour optimiser le peu de temps dont nous disposons.

Ce cahier regroupe les revendications transversales, c'est-à-dire exprimées par l'ensemble de la communauté universitaire. C'est pourquoi, il ne saurait intégrer des questions spécifiques à l'une ou l'autre des composantes, lesquelles disposent de leurs propres AG pour faire émerger d'autres revendications plus particulières.

Bien évidemment, ce cahier est évolutif et de nouvelles revendications peuvent y être ajoutées par un vote en AG personnels et étudiant.es du Mirail.

L'AG demeure l'espace principal de discussion des revendications portées et/ou adoptées, mais à toutes fins utiles, vous pouvez contacter la commission revendication à l'adresse :

commission\_revendication@proton.me

### 1- Mobilisation actuelle

Soutien des revendications formulées par le mouvement lycéen. Les revendications dans ce cahier sont en intersection et continuité avec le mouvement lycéen.

- Refus absolu et non négociable de la présence des forces de l'ordre sur le campus. (**Unanimité** - AG du 09/10)
- Démission de la Présidente, E. Garnier (pour mise en danger et agression violente des étudiant.es suite à l'envoi des forces le vendredi 02/10/2026). (**Unanimité** - AG du 09/10)
- Levée de toutes les modalités de contrôle en direction des étudiant-e-s-et du personnel (AG du 09/10)
- Ouverture des bibliothèques universitaires toulousaines, dont l'accès est actuellement restreint, à l'ensemble des étudiant-es toulousain-es (AG du 09/10)
- Boycott et/ou contestation des conseils centraux, des conseils d'UFR et de départements. (AG du 09/10)
- Validation systématique du paiement des heures empêchées. (AG du 14/10)
- Relai des compte-rendu d'AG à tous les étudiant.es par les responsables de formations / UFR (AG du 14/10)
- Abrogation de la loi sur l'Abaya et de la circulaire de 2004 sur les « signes religieux » (AG du 14/10)

- Annulation des examens (modalités des examens) de mi -semestre + note 10 améliorable (AG du 16/10)
- Réouverture du CROUS (restaurant universitaire) et des épiceries sociales (AG du 16/10)

## 2- Investir à la hauteur des besoins réels de l'enseignement public

Ces différentes revendications sont issues pour la plupart des travaux des Assises pour l'Université et pour la Recherche, notamment le rapport sur le budget qui démontre qu'au moins 25 milliards / an de crédits publics, dont l'université est privé sont fléchés vers l'ESR privé pour pallier au conséquence désastreuse de Parcoursup.

- Abrogation de Parcoursup. Dans l'immédiat ne pas comptabiliser le premier semestre de l'année en cours dans Parcoursup pour ne pas pénaliser les lycéen.ne (futur.es étudiant.es) (AG 09/10)
- Abrogation du Bac nouvelle version (Bac Blanquer de 2018 avec les spécialités) (AG 09/10)
- Abrogation des frais différenciés (« Bienvenu en France, etc. ») (AG 09/10)
- Refus de la sélection à l'université (CEV, etc.) (AG 09/10)
- Refus de la réduction d'heure d'enseignement (contraction actuelle calculée à hauteur de 10 % de la dotation horaire globale<sup>1</sup>) et remplacement systématique des collègues qui partent à la retraite (AG 09/10) : le taux de remplacement en 2027 étant estimé entre 0% et 50% pour les [enseignant.es-chercheur.es](http://enseignant.es-chercheur.es) et entre 0% et 85% pour les BIATSS<sup>2</sup>
- Ouverture de nouveaux postes titulaires (MCF, CNRS, BIATSS) (AG 09/10)
- Réintroduction des postes d'ATER à 50% (AG 09/10)
- Pérenniser le repas à 1 euros au CROUS (AG 09/10)
- Remplacement du matériel défectueux dans plusieurs salles de cours (vidéoprojecteur défectueux, manque de chaise, dispositif sonore, etc.) (AG 09/10)
- **Abandon des primes versées à l'équipe présidentielle** (AG 14/10)
  - **Présidente** : (montant de base fixé par le Décret 90.50 du 12/01/1990 à environ 28 000 € par an hors revalorisation indiciaire) Majoration RCE de plus de 50% soit environ 40000 € brut / an. Majoration liée aux résultats.
  - **Vice-Président et conseiller du Président** (Plafond indicatif de l'ordre de 10 000€ / an)
  - **Redistribution** de ces fonds selon les besoins des départements.
- Exiger 100% de remplacements des collègues qui partent à la retraite

<sup>1</sup> Plan-de-soutenabilite-des-activites\_CR\_GT6

<sup>2</sup> Ces pourcentage font état des scénarios élaborés dans le cadre du plan-de-soutenabilite-des-activites\_CR\_GT6

### 3- Revendications doctorant.es :

Ces mesures visent à affirmer la volonté de produire une recherche libre et indépendante, qui prend le temps de la qualité et qui respecte l'éthique du travail scientifique.

- Exonération des frais d'inscription pour les doctorant.es sans distinction de statut (chargé.es de cours, etc.) (AG 09/10)
- Réinscription sans pressions, ni conditions au-delà de la 6<sup>ème</sup> année de doctorat (AG 09/10)

### 4- Conditions de travail :

Ces revendications visent à affirmer un principe simple : la responsabilité de l'Université comme employeur, responsables du bien-être et des conditions de travail des personnels.

- **Salubrité** (AG 09/10) :
  - Présence de rats sur le campus notamment au niveau du RU. Souhait d'une intervention non polluante attentive à la biodiversité et dans le respect du quartier du Mirail.
  - Présence de cafards à la Fabrique.
  - Locaux exigus et inadaptés
- **Augmentation des salaires** (AG 09/10)
  - augmentation significative du point d'indice. A minima réévaluer en fonction de l'inflation (priorité au BIATSS et vacataires)
- Refus catégorique du recours systématique au télétravail lors des fermetures administratives et mouvements de grève ; qui ne sont pas en ligne avec les conditions reconnues par le code du travail (catastrophe climatique ou pandémie sur la durée) (AG 09/10)

### 5- Adaptation au changement climatique

Suite aux nombreux témoignages de collègues ayant subi les vagues caniculaires de mai à septembre nous proposons de joindre ce point au vote

- Isolation du bâti (AG 09/10)
- Mise en place de ventilateurs dans les salles de cours (AG 09/10)
- Suspension / aménagement des cours et des activités administratives en période de canicule (AG 09/10)
- Plus largement, ouvrir des espaces de discussion à l'ensemble de la communauté universitaire concernant les conditions de travail et d'enseignement dans ces périodes de canicule. (AG 09/10)